

Saint-Nazaire, le 7 janvier 2016



Monsieur François HOLLANDE
Président de la République
Palais de l'Elysée
55, Rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Monsieur le Président,

**YANNICK
 VAUGRENARD**

*SENATEUR
 DE LOIRE-ATLANTIQUE*

*VICE-PRESIDENT
 DE LA COMMISSION
 DES AFFAIRES
 ECONOMIQUES*

*VICE-PRESIDENT DE
 LA DELEGATION A
 LA PROSPECTIVE*

Le combat quotidien contre les violences faites aux femmes, est partie prenante des droits de l'Homme, et je connais votre attachement dans son prolongement logique à la justice qui doit leur être rendue. Or, la possibilité vous est offerte, Monsieur le Président, de réparer une injustice faite à une femme, et à travers elle, à toutes les femmes.

Jacqueline Sauvage, était une femme violée, battue, ainsi que ses filles, qui ont partagé son calvaire. Elle a mis fin à 47 ans d'enfer conjugal, à bout de forces, et fracassée par ces années de tortures quotidiennes, en 2012, en tuant son mari. L'analyse évoquée des faits lors du jugement démontre qu'il s'agit-là d'une forme de légitime défense. Par ailleurs, notre société fût-elle suffisamment attentive pour la protéger, elle et ses enfants ?

Or, la cour d'assises du Loir-et-Cher a confirmé la condamnation à dix ans de réclusion de Jacqueline Sauvage.

Cette condamnation est injuste parce qu'inhumaine !

C'est pourquoi, Monsieur le Président, je vous demande exceptionnellement d'user de votre droit de grâce présidentielle. Vous répareriez ainsi une injustice, et par cette démarche, renforceriez le droit des femmes à refuser de subir.

De plus, une république ne peut accepter une justice à géométrie variable ! En effet, une autre femme, pour les mêmes causes horribles, avait tué son mari à Douai, en 2009. Alexandra Lange, fût acquittée et Luc Frémiot, Avocat général avait, fait exceptionnel, défendu l'accusée, dans un réquisitoire-plaidoirie bouleversant qui fera date et honore notre démocratie.

Il ne peut donc y avoir deux jugements différents, selon les territoires où l'on est jugé. C'est aussi la seconde raison pour laquelle je vous remercie, Monsieur le Président, de gracier Madame Jacqueline Sauvage.

Notre démocratie et notre justice démontreraient qu'elles sont équitables, humaines, et soucieuses des violences trop souvent impunies, faites aux femmes.

Dans l'attente de votre réponse, vous l'aurez compris, que j'espère positive, pour le respect des droits de l'Homme, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Yannick VAUGRENARD